

FLASH MARCHÉS

Document destiné aux clients professionnels

Propositions grecques : les ingrédients pour un accord ?



Philippe Waechter

Directeur recherche économique

Le programme présenté par Alexis Tsipras à la troïka reflète la volonté d'obtenir un accord afin de maintenir la Grèce dans la zone Euro. L'objectif est d'obtenir un troisième plan d'aide d'environ 50 Milliards sur 3 ans. Ce plan doit permettre à la Grèce de faire face à ses engagements.

Les mesures présentées et les objectifs budgétaires sont calés sur les requêtes qui étaient faites par la troïka le 26 juin.

A l'horizon 2018, le solde budgétaire primaire devrait s'inscrire à 3.5% du PIB contre moins de 1% cette année. Cela permettra de ne plus alimenter la dette grecque.

La TVA va augmenter au taux de 23%, avec cependant une TVA réduite sur les hôtels (point de discordance avec la troïka?) et les avantages fiscaux sur la TVA dans les îles vont disparaître. Les mesures sur les taux de TVA s'étageront jusqu'en Octobre 2015. Pour la TVA sur les îles, l'ajustement s'opèrera de façon progressive jusqu'à fin 2016 en commençant par les îles les plus prospères.

L'objectif est d'accroître de 1% de PIB les recettes de l'Etat.

L'âge de la retraite est repoussé à 67 ans pour avoir une pension complète et à 62 ans pour ceux ayant travaillé 40 ans en 2022. Des pénalités seront introduites sur les retraites prises plus jeune. L'objectif est de réduire le coût des pensions de 1% du PIB dès 2016.

Pour rendre le système des retraites soutenable une nouvelle réforme sera présentée le 31 octobre 2015 afin de revoir la cohérence de l'ensemble du système.

Diverses mesures sur la fiscalité, la corruption et le fonctionnement des marchés (concurrence) seront aussi mises en place afin d'améliorer l'efficacité de l'Etat et celle de l'économie.

Aujourd'hui

La commission doit réagir à ces propositions faites à la dernière minute du temps réglementaire. Le parlement grec doit voter ce programme. Cela ne sera pas simple car des membres de Syriza ont déjà fait part de leur désaccord.

Ce week-end

La réunion de l'Eurogroup se tiendra à 15h et dimanche la réunion des chefs de gouvernement de la zone Euro se fera à 16h et celle des chefs de gouvernement de l'Union Européenne à 18h.

Conclusion

Les grecs mettent toutes les chances de leur côté pour obtenir un accord. Celui-ci reste soumis au vote du parlement grec et à l'approbation des européens.

Le vote au parlement grec pourrait permettre à Alexis Tsipras de compter sa nouvelle majorité si elle se dégage. L'engagement est pro-euro et pourrait rallier des parlementaires ayant voté « oui » dimanche dernier. En outre, l'accord de lundi, signé par l'ensemble des grands partis grecs, donne pouvoir à Tsipras de négocier pour la Grèce. Cette légitimité doit lui permettre de disposer d'une majorité nouvelle.

En Europe, les allemands changent un peu de ton et semble craindre les conséquences d'un Grexit.

Peut-on être optimiste sur un accord?

J'ai envie de l'être.

Rédigé le 10 juillet 2015

Natixis Asset Management

Société anonyme au capital de 50 434 604,76 €
Agrément AMF n°GP 90 009 - RCS Paris n°329 450 738
21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris cedex 13 - Tél. +33 1 78 40 80 00

Ce document est destiné à des clients professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans le consentement préalable et écrit de Natixis Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Natixis Asset Management. Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Il n'y aucune garantie que les développements futurs correspondront à ceux prévus dans le présent document.

Lorsque la réglementation locale l'exige, ce document est fourni uniquement sur demande écrite. **Aux pays francophones de l'UE**, le présent document est fourni aux Clients Professionnels par NGAM S.A. ou sa succursale sous-mentionnée. NGAM S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de NGAM S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **France** : NGAM Distribution (n.509 471 173 RCS Paris). Siège social: 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris. **En Suisse**, le présent document est fourni aux Investisseurs Qualifiés (Qualified Investors) par NGAM, Switzerland Sàrl.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Global Asset Management, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Bien que Natixis Global Asset Management considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

Ce document est publié par la direction de la Communication de Natixis Asset Management.